

# Compte-rendu du Conseil municipal du 2 septembre 2020

---

Le Conseil Municipal de Moncaut, légalement convoqué le vingt-huit août deux mille vingt (28 août 2020), s'est réuni en la salle du conseil de la mairie le mercredi deux septembre deux mille vingt (2 septembre 2020), à 20h30, sous la présidence de son maire, Monsieur Francis MALISANI.

**Etaient présents :** Monsieur Francis MALISANI, Monsieur David BUTTIGNOL, Monsieur Olivier LAMOUREUX, Madame Josiane SOURBES, Monsieur Bernard BOUGNAGUE, Madame Séverine BOZZI, Monsieur Madame Sandra DUPRE, Monsieur Michel LABAT, Madame Guillemette LUDWIG, Madame Nathalie MODAT, Monsieur Daniel PIERRE, Monsieur Philippe SOULEAU, Madame Claudie VECCHI

**Etaient absents excusés :** Monsieur Grégory MASSARDI,

**Secrétaire de séance :** Olivier LAMOUREUX

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et ouvre la séance.

## 1 – Délégués CCID d'Albret communauté

---

La communauté de communes proposera 70 noms et l'administration fiscale choisira parmi ces 70 noms.

Josiane Sourbes et Daniel Pierre se proposent comme candidats.

**Le conseil à l'unanimité :**

**DECIDE de désigner Josiane Sourbes et Daniel Pierre ;**

**DONNE pouvoir à son maire pour transmettre les informations à Albret communauté et à signer tout acte afférent.**

## 2 – DM1

---

Dans un souci de qualité comptable, l'inventaire doit être mis à jour.

Il convient de mandater et titrer 434k€ depuis 2001 pour l'ensemble des biens et travaux réalisés pour ce faire (éclairage public, vidéo projecteur, salle des fêtes, friteuse de la cantine, etc.)

**Le conseil municipal à l'unanimité :**

**PREND ACTE de la mise à jour de l'inventaire ;**

**DONNE pouvoir à son maire pour signer tout acte afférent.**

### 3 – Prélèvement automatique

---

A la demande d'un parent, il est envisagé de proposer le prélèvement automatique pour le paiement des factures émises par la mairie. Cela constituera le 5<sup>ème</sup> moyen de paiement possible.

**Le conseil municipal à l'unanimité :**

**APPROUVE l'instauration du prélèvement automatique ;**

**DONNE pouvoir à son maire pour signer tout acte afférent.**

### 4 – Assurance statutaire

---

Pour les fonctionnaires CNRACL, il est obligatoire pour la commune de payer les salaires. Le centre de gestion propose, par l'intermédiaire d'un contrat groupe, un contrat réduit de 1% par rapport au contrat actuel de la mairie.

Pour l'IRCANTEC, la proposition est moins intéressante.

**Le conseil municipal à l'unanimité :**

**APPROUVE l'adhésion au contrat groupe du centre de gestion pour la CNRACL ;**

**DONNE pouvoir à son maire pour signer tout acte afférent.**

### 5 – Enfouissement des réseaux

---

L'enfouissement des réseaux de la basse tension, aurait un coût de 13k€ et 17k€ pour l'éclairage public, soit 10% du montant total estimé par le syndicat Territoire d'Energie. Orange devrait transmettre un devis à hauteur de 20K€.

Il est proposé qu'Olivier Lamouroux se renseigne pour savoir si l'intégration de ces enfouissements dans un projet global d'aménagement du bourg peut être subventionné.

Dans le cas contraire, il pourrait être suggéré, selon l'état des finances de la commune, de réaliser les travaux dès 2021.

## 6 – Rentrée scolaire

---

Le protocole Education Nationale est peu contraignant. Deux services sont instaurés. Le brassage est malgré tout réduit.

La rentrée s'est bien déroulée, le bus scolaire a été remis en place.

Les travaux ont été réalisés dans le couloir durant l'été. L'interphone devrait fonctionner mieux car la version du logiciel a été réactualisée.

L'entrée d'enfants durant l'été a permis de remonter au-dessus des effectifs.

## 7 – Travaux église de Fontarède

---

Les travaux de renforcement de réseaux d'eau sont en cours, ce qui complexifie la coordination des travaux. Une réunion est programmée le 10 septembre après-midi sur l'échéancier et le lancement des travaux, en présence des entreprises.

## 8 – Aménagement village

---

La commission aménagement du bourg s'est réunie. A la demande de plusieurs administrés, 5 bancs et 1 table de pique-nique manquent à l'aire de jeux et à la salle des fêtes notamment.

Alec collectivité a transmis un devis à 454€TTC pour la table de pique-nique et à 218€HT/pièce.

Le toboggan de l'aire de jeu présente un barreau qui rend compliqué l'accès aux enfants. Il est proposé de se rendre sur place pour examiner

Thierry Delsol propose de rencontrer le club de tennis de Montagnac car il se propose, au titre du club du SUA tennis, des initiations pour les enfants de Moncaut.

Claudie Vecchi a rencontré l'ancienne présidente du club de tennis de Moncaut. Elle réfléchit au don de l'excédent de 4 600€ à la mairie ou aux autres associations.

**Le conseil municipal à l'unanimité :**

**DECIDE d'acheter une table de pique-nique et cinq bancs aux prix présentés plus haut ;**

**DONNE pouvoir à son maire pour signer les devis et tout acte afférent.**

## 5 – Questions diverses

---

### **Ancienne mairie**

Guillemette Ludwig souhaiterait repeindre en blanc crème les volets et la porte de l'ancienne mairie. David Buttignol se propose d'acheter la peinture.

### **Lavoir**

Il faudrait reprendre la charpente et la menuiserie. Agir Val d'Albret pourrait s'occuper de la menuiserie. Hervé Caruel serait prêt à nous aider à réaliser les travaux de la charpente.

### **Déplacement des poubelles**

Le syndicat des eaux ne souhaite plus vendre le terrain. Il faudrait trouver du foncier plat assez grand pour qu'un semi-remorque puisse manœuvrer afin de collecter un compacteur solaire.

### **Peintures école**

Il faudrait refaire les peintures devant l'école. Il est proposé que les élus les réalisent eux-mêmes, durant les vacances de Toussaint.

### **Archives mairie**

Bernard Bournague et Guillemette Ludwig ont rangé la pièce des archives de la mairie et ont commencé à monter des étagères.

### **Réclamations de M. Antonetti**

M. Antonetti a saisi le conseil départemental pour la création d'un giratoire sur la RD656 et RD208, aux crubelets. Le département a répondu que la courbe de la RD656, ainsi que le faible trafic de la RD208, ne permettraient pas la réalisation d'un giratoire. En revanche, il accepte de raboter le talus pour permettre d'accroître la visibilité.

M. Antonetti a également saisi la commission de sécurité nucléaire pour les risques de la centrale de Golfech.

Fin du conseil municipal : 22h50